

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES :

“DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES” - LIBREVILLE - B. P. 563 - TEL. : 01 76 20 00.

Ceux-ci sont payables d’avance, par mandat ou virement au nom de M. le Directeur “des Publications Officielles” à Libreville
Compte courant CDC N° 1150000915, Centre de Libreville.

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

PARLEMENT DE LA TRANSITION

Loi n°001/2024 du 23 février 2024 portant révision de certaines dispositions de la Charte de la Transition.....1

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n°0105/PR du 23 février 2024 portant promulgation de la loi n°001/2024 portant révision de certaines dispositions de la Charte de la Transition.....1

Décret n°0040/PT/PR/PM du 17 janvier 2024 portant réaménagement du Gouvernement de la Transition.....1

ACTES EN ABREGE

Modifications de sociétés.....3

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**PARLEMENT DE LA TRANSITION**

Loi n°001/2024 du 23 février 2024 portant révision de certaines dispositions de la Charte de la Transition

L'Assemblée Nationale de la Transition et le Sénat de la Transition ont délibéré et adopté ;

Le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : La présente loi, prise en application des dispositions de l'article 58 de la Charte, porte révision de la Charte de la Transition.

Article 2 : L'article 35 de la Charte de la Transition est modifié et se lit désormais comme suit :

« **Article 35 nouveau** : *le Président de la Transition remplit les fonctions de Président de la République, Chef de l'Etat. Il veille au respect de la Charte de la Transition et de la Constitution du 26 mars 1991.*

Il est choisi pour la durée de la Transition par un collège de désignation mis en place par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions ».

Article 3 : La présente loi, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, publiée et exécutée comme loi de la République.

Fait à Libreville, le 23 février 2024

Le Président de la Transition,
Président de la République, Chef de l'Etat

Le Général de Brigade
Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition
Raymond NDONG SIMA

Le Ministre de la Réformes des Institutions
Murielle MINKOUE épouse MINTSA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n°0105/PR du 23 février 2024 portant promulgation de la loi n°001/2024 portant révision de certaines dispositions de la Charte de la Transition

Le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat ;

Vu la Constitution, notamment en son article 17, alinéa 1^{er} ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est promulguée la loi n°001/2024 du 23 février 2024 portant révision de certaines dispositions de la Charte de la Transition.

Article 2 : Le Présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 23 février 2024

Par le Président de la Transition,
Président de la République, Chef de l'Etat

Le Général de Brigade
Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA.

Décret n°0040/PT/PR/PM du 17 janvier 2024 portant réaménagement du Gouvernement de la Transition

Le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat ;

Vu la Charte de la Transition ;
Vu la Constitution ;

Vu le décret n°0007/PT du 07 septembre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;

Vu le décret n°0009/PT/PM du 08 septembre 2023 portant composition du Gouvernement de la Transition, modifié par le décret n°0011/PT/PM du 11 septembre 2023 ;

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Le présent décret porte réaménagement du Gouvernement de la Transition ainsi qu'il suit :

1/ *Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition*
Monsieur Raymond NDONG SIMA

2/ *Vice-Premier Ministre, Ministre de la Planification et de la Prospective*

Monsieur Alexandre BARRO CHAMBRIER

3/ *Ministre de la Réforme des Institutions*

Madame Murielle MINKOUE épouse MINTSA

4/ *Ministre des Affaires Etrangères, chargé de l'Intégration Sous-Régionale et des Gabonais de l'Etranger*

Monsieur Régis ONANGA NDIAYE

5/ *Ministre de la Défense Nationale*

Général de Division Brigitte ONKANOWA

6/ *Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité*

Monsieur Hermann IMMONGAULT

7/ *Ministre de la Justice, Garde des Sceaux*

Monsieur Paul-Marie GONDJOUT

8/ *Ministre Chargé de Missions à la Présidence de la République, Porte-parole du CTRI*

Colonel Ulrich MANFOUMBI MANFOUMBI

9/ *Ministre de la Santé*

Professeur Adrien MOUGOUGOU

10/ *Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, chargé de la Formation Civique*

Madame Camélia NTOUTOUME LECLERCQ

11/ *Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche*

Monsieur Jonathan IGNOUMBA

12/ *Ministre de l'Economie et des Participations*

Monsieur Mays MOUISSI

13/ *Ministre des Comptes Publics*

Monsieur Charles M'BA

14/ *Ministre du Pétrole*

Monsieur Marcel ABEKE

15/ *Ministre des Travaux Publics*

Monsieur Flavien NZENGUI NZOUNDOU

16/ *Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique*

Professeur Hervé NDOUME ESSINGONE

17/ *Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre*

Monsieur Ludovic MEGNE

18/ *Ministre de l'Energie et des Ressources Hydrauliques*

Monsieur Jeannot KALIMA

19/ *Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts*

Monsieur André Jacques AUGAND

20/ *Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement*

Madame Laurence MENGUE-ME-NZOGHE, épouse NDONG

21/ *Ministre des Eaux et Forêts*

Général de Brigade Maurice NTOSSUI ALLOGO

22/ *Ministre des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer*

Capitaine de Vaisseau Loïc MOUDOUMA NDIINGA

23/ *Ministre du Tourisme et de l'Artisanat*

Monsieur Pascal OGOWET SIFFON

24/ *Ministre du Travail et de la Lutte Contre le Chômage*

Monsieur Adrien NGUEMA MBA

25/ *Ministre des Mines*

Monsieur Gilles NEMBE

26/ *Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités*

Madame Louise BOUKANDOU

27/ *Ministre de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information*

Général Bonjean Frédéric MBAZA

28/ *Ministre de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune*

Madame Arcadie Svetlana MINGUENGUI NDOMBA épouse NZOMA

29/ *Ministre du Commerce, des PME/PMI, chargé des Activités Génératrices de Revenus*

Madame Parfaite AMOUYEME OLLAME

30/ *Ministre des Affaires Sociales*

Madame Nadine Natalie AWANANG épouse ANATO

31/ *Ministre de l'Industrie*

Monsieur François MBONGO RAFEMO BOURDETTE

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 17 janvier 2024

Par le Président de la Transition,
Président de la République, Chef de l'Etat

Le Général de Brigade
Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition

Raymond NDONG SIMA

ACTES EN ABREGE

Modifications de sociétés

-Dossier n°005-31953-GI1 du 24/11/2023 de la société dénommée « LES SABLONS »

Forme juridique : SARL

Capital social : 2 000 000

N°CNSS : 001-0187921-S

N°CNAMGS : 112-300-037-371

N°RCCM : RG-LBV-2011 B12 204

N° d'immatriculation : 076263 N

Représentée par : M. ONDIAS-SOUNA Thierry Roland, de nationalité gabonaise, né le 11/12/1979 au Canada, agissant en qualité de Gérant.

Activité : exploitation de carrière de sable, latérite et remblai.

Quartier et ville : Angondjé (au centre commercial RTSA)-Libreville ; BP : 13847 ; Tél : 077.44.09.20.

-Dossier n°005-22239-GI1 du 24/11/2023 de la société dénommée « ALLIANCE NEGOCE PLUS »

Sigle : A.N.P.

Forme juridique : SARL

Capital social : 2 500 000

N°CNSS : 014-0195336-X

N°CNAMGS : 091-800-021-148

N°RCCM : RG-LBV-2010B09363

N° d'immatriculation : 71497 F

Représentée par : M. DIAWARA Diarra, de nationalité malienne, né le 01/01/1970 à Bamako/Mali, agissant en qualité de Gérant.

Activité : Travaux de construction BTP, tout corps d'état, génie civil et terrassement.

Quartier et ville : Belle-vue 1 (en face de la poste)-Libreville ; BP : 2897 ; Tél : 066.76.23.76.

-Dossier n°001-7298-GI1 du 27/11/2023 de la société dénommée « GABON DECOR BATI COMPANY »

Sigle : DECOR GAB

Forme juridique : SUARL

Capital social : 3 000 000

N°CNSS : 001-0195190-H

N°CNAMGS : 090-800-021-107

N°RCCM : RG-LBV-2018B22230

N° d'immatriculation : 46861 M

Représentée par : M. TCHAUWA DJ Arnaud, de nationalité camerounaise, né le 15/03/1983 à Douala/Cameroun, agissant en qualité de Gérant.

Activité : Réfection bâtiments, tous corps d'état ; décoration intérieure et extérieure, fourniture des équipements et matériels de bureau.

Quartier et ville : Awendjé (vers la Réussite)-Libreville ; BP : 14110 ; Tél : 062.00.10.26.

-Dossier n°004-24980-GI1 du 30/11/2023 de la société dénommée « IMPACT TECH CONSTRUCTION »

Sigle : ITC GABON

Forme juridique : SARL

Capital social : 1 000 000

N°RCCM : RG LBV 2016B19627

N° d'immatriculation : 42832 D

Représentée par : M. ETSOUBARI Clovis, de nationalité gabonaise, né le 31/10/1972 à Libreville/Gabon, agissant en qualité de Gérant.

Activité : Electricité industrielle haute et basse tension, plomberie industrielle, construction bâtiments tous corps d'état, menuiserie, climatisation et froid, réhabilitation, réfection, tous travaux publics, forage et toutes activités liées à l'objet social.

Quartier et ville : Angondje (derrière la clinique VETLINE)-AKANDA ; BP : 26455 ; Tél : 066.24.67.15.

Je désire m'abonner au Journal Officiel pendant:Six (6) mois Un (1) an — Particulier Entreprise Administration

Nom : Prénoms :

Raison Sociale :

Ville : Pays : Boite postale : Tél. :

E-mail :

Mode de Règlement :

- Chèque

- Espèces

- Mandat express

- Virement

Date :

Signature :

| DESTINATIONS | 1 an (en FCFA) | 6 mois (en FCFA) |
|--|----------------|------------------|
| Libreville..... | 26.000 | 13.000 |
| Intérieur Gabon..... | 28.000 | 14.000 |
| Afrique équatoriale, Nigeria, Zaire..... | 30.000 | 15.000 |
| Autres pays d'Afrique noire francophone..... | 31.000 | 15.000 |
| Autre pays d'Afrique..... | 32.000 | 16.000 |
| France..... | 32.000 | 16.000 |
| Europe..... | 36.000 | 18.000 |
| Amérique, Moyen-Orient..... | 40.000 | 20.000 |
| Asie, Océanie..... | 42.000 | 21.000 |

BULLETIN A DECOUPER ET A RENVOYER A LA DIRECTION DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
405, AVENUE COLONEL PARANT
BP 563 LIBREVILLE / TEL (+241) 72 01 04

